

**Anniversaire**

Les 20 ans de « Collège au cinéma » ont été fêtés en 2009.

**Chiffres**

**1998**

Date du passage du dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma » du statut d'expérimental (cinq Régions concernées) à celui d'opération nationale.

**9 millions**

Nombre de collégiens qui ont été touchés par les opérations nationales d'éducation au cinéma, depuis 1989.

**220 000**

Nombre d'élèves participant à « Lycéens et apprentis au cinéma ».

**23**

C'est le nombre de Régions de métropole et d'outre-mer parties prenantes de « Lycéens et apprentis au cinéma ».

**1 194**

établissements cinématographiques et circuits itinérants participent au dispositif « Collège au cinéma » en France métropolitaine et dans les DROM.

**4 862**

enseignants ont bénéficié des prévisionnages.

**5 662**

enseignants ont bénéficié des formations de « Collège au cinéma » pour l'année scolaire 2015-2016.

**36 %**

des films montrés dans le cadre de « Collège au cinéma » sont d'origine française.

**19 %**

sont issus de pays dont le cinéma est peu diffusé.

**49 %**

des films montrés dans le cadre de « Collège au cinéma » sont classés art et essai.

**Pour en savoir plus**

- Lycéens et apprentis au cinéma : [www.cnc.fr/web/fr/lyceens-et-apprentis-au-cinema](http://www.cnc.fr/web/fr/lyceens-et-apprentis-au-cinema)
- Collège au cinéma : [www.cnc.fr/web/fr/college-au-cinema](http://www.cnc.fr/web/fr/college-au-cinema)
- Le même dispositif existe pour les écoliers. École et cinéma : [www.cnc.fr/web/fr/ecole-et-cinema](http://www.cnc.fr/web/fr/ecole-et-cinema)

« COLLÈGE AU CINÉMA » ET « LYCÉENS ET APPRENTIS AU CINÉMA »

## Deux dispositifs d'éducation à l'image

Voilà deux dispositifs chéris par les enseignants : ils permettent aux élèves et à leurs professeurs de (re)découvrir des chefs-d'œuvre du cinéma et des créations originales, tout au long de l'année, selon un programme établi nationalement (les départements d'outre-mer ne sont pas oubliés).

Les professeurs et leurs élèves enrichissent ainsi cours et apprentissages par l'exploitation des films vus dans les cinémas, souvent labellisés art et essai, qui sont partenaires.

**Fonctionnement**

Quatre acteurs font vivre ces dispositifs, depuis 1989 pour « Collège au cinéma », et 1993 pour « Lycéens et apprentis au cinéma » (à titre expérimental), à savoir : le ministère de la Culture et de la Communication, le ministère de l'Éducation nationale, les conseils généraux, les professionnels du cinéma et de l'action culturelle. L'instance nationale de concertation est pilotée par le CNC (Centre national du cinéma), et c'est elle qui fait entrer les films dans les catalogues des réalisations qui peuvent être projetés aux élèves. Puis le comité de pilotage départemental prend le relais en choisissant les films qui seront diffusés dans l'ensemble des collèges du département participant à l'opération. Pour « Lycéens et apprentis au cinéma », chaque lycée choisit trois films parmi les cinq retenus par le département.

**Choix des films**

Les deux dispositifs visent à montrer aux élèves des œuvres souvent classées art et essai que les élèves ne vont pas voir d'eux-mêmes. Il s'agit avant tout

de former leur culture, leur goût et leur curiosité. Cet objectif est exigeant puisque les films seront toujours vus en salle, dans des conditions optimales (avec un

nombre limité de spectateurs) et en version originale. Enfin, les élèves et leurs professeurs ne sont pas des « consommateurs » d'art cinématographique, puisque les prolongements pédagogiques sont soutenus à la fois par les formations en amont des enseignants, des docu-

ments de préparation et/ou de retour très riches, ainsi qu'une intégration des questions des films aux cours dispensés par les professeurs. Le but est qu'un maximum d'élèves soient touchés par ces dispositifs et que cette expérience participe à la création de liens solides entre jeune public, œuvres cinématographiques et pratiques culturelles.

Pour aller plus loin, les classes peuvent même candidater à des « parcours de spectateurs » qui prolongent les thématiques d'un des films projetés. À titre d'exemple, deux des films les plus programmés de « Collège au cinéma » pour l'année scolaire 2015-2016 ont été : *Couleur de peau : miel* de Jung et Laurent Boileau, et *Wadjda* de Haifaa Al Mansour. ■



**TÉMOIGNAGE**

### « Une image peut être manipulatrice »

Myriam Alos-Vicens est enseignante de lettres modernes et de théâtre au lycée Georges-Braque à Argenteuil (95).

**L'US Mag : Peux-tu nous dire un mot de la sélection des films dans le cadre des dispositifs ?**

Myriam Alos-Vicens : Elle est excellente. Les films sont de qualité et parfois ce sont des films d'auteur qu'on peut réexploiter dans beaucoup de domaines, pas seulement le cours de français. Dans « Collège au cinéma », *Cyclone à la Jamaïque* (d'Alexander Mackendrick) est un long-métrage formidable et peut-être même un peu difficile pour les collégiens, même si le premier degré les passionne. En apparence, c'était un film de genre sur les pirates, mais en réalité il y a une réflexion profonde sur les liens entre l'enfance et le monde des adultes. Le pirate y est sensible et déroge donc à l'image d'Épinal du pirate féroce.

**L'US Mag : Quels sont les apports de ces deux dispositifs à ta pratique enseignante ?**

M. A.-V. : Ils varient le support et l'objet des analyses pour enrichir et compléter les thèmes ou objets d'étude du programme de lettres. Les trois films de l'an passé pour les lycéens permettaient de réfléchir à la notion d'héroïsme, avec *À bout de souffle* et *Blow out*. La question du tragique était également abordée. Et puis bien sûr on travaille les questions esthétiques ou encore l'éducation aux enjeux de société comme la discrimination à l'égard des femmes, avec un film comme *Wadjda*.

**L'US Mag : Et pour les élèves ?**

M. A.-V. : Ils voient des films qu'ils ne verraient pas autrement. Pour certains, c'est une révélation.

Ils prennent également conscience qu'un film s'analyse comme un texte, qu'une image peut être manipulatrice et qu'ils doivent exercer un œil critique. Ce sont les premiers jalons que l'on peut poser pour les aider à voir à quel point une image peut manipuler. Cela éduque les élèves à la technique du cinéma. Enfin, les codes et les genres sont travaillés : les élèves peuvent mesurer l'écart entre les codes publicitaires ou télévisuels auxquels ils sont confrontés en permanence et les films d'art. Cette année, nous pouvons aussi traiter le rapport à l'Histoire grâce au film de Chaplin, *Le Dictateur*. Les élèves découvrent comment la clownerie et le comique deviennent des armes de dénonciation ! ■

Rubrique réalisée par Doriane Spruyt